



Pour faciliter la lecture, le genre masculin est utilisé sans discrimination dans ce texte.

POSTE DE TECHNICIEN À L'AMÉNAGEMENT
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
2^e AFFICHAGE EXTERNE
POSTE PERMANENT – TEMPS PLEIN

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU POSTE

Sous la supervision immédiate du directeur du Service de l'aménagement du territoire, le technicien de l'aménagement aide l'aménagiste de la MRC en lien avec les différents besoins reliés à l'aménagement du territoire. Le titulaire du poste partage son expertise avec les autres services de la MRC et offre un soutien aux municipalités locales, notamment, auprès des inspecteurs municipaux.

FONCTIONS À ACCOMPLIR

À titre indicatif, les principales fonctions du technicien à l'aménagement sont les suivantes :

Accompagnement des municipalités

- Agir à titre de personne-ressource aux dossiers relatifs à l'aménagement et à l'urbanisme pour le Conseil des maires, les divers comités et commissions, les autres services de la MRC et pour les municipalités locales dans une perspective de développement durable;
- Accompagner les municipalités locales dans l'élaboration, la révision, l'application et la modification de leurs plans et règlements d'urbanisme;
- Représenter la MRC auprès des organisations sur les dossiers de l'aménagement du territoire;

Conformité des règlements d'urbanisme

- Analyser et émettre des recommandations à l'égard de la conformité des plans et règlements d'urbanisme des municipalités en concordance avec le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC;
- Rédiger des rapports, des analyses, des résolutions ou tout autre document mis à la disposition des gestionnaires, des décideurs et des municipalités locales;
- Participer, au besoin, aux rencontres du Comité administratif, du Conseil des maires, de la Commission de l'aménagement, Ressources naturelles et Environnement (CARNE) et/ou du Comité consultatif agricole (CCA) dans des dossiers relevant de son domaine d'expertise;

Aide à l'aménagiste de la MRC

- Soutenir l'aménagiste de la MRC dans l'analyse et la rédaction de modifications au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC ;
- Aider l'aménagiste à réaliser des études, inventaires, portraits sectoriels et analyse spatiale sur les différents secteurs d'activité occupant le territoire (agriculture, foresterie, patrimoine architectural, paysages, environnement, cours d'eau) nécessaire à l'élaboration des outils de planification du territoire;

QUALIFICATIONS RECHERCHÉES

Scolarité

- Formation collégiale en urbanisme, en aménagement du territoire ou tout autre domaine connexe. Une combinaison acceptable d'expérience, de formation et d'études pertinentes peut être considérée. Formation universitaire de 1^{er} cycle constitue un atout.

Expérience

- Minimum deux (2) années d'expérience professionnelle pertinente en urbanisme, en aménagement du territoire ou tout autre domaine connexe;
- Une expérience en milieu municipal, régional ou au sein d'une administration publique constitue un atout.

HABILETÉS / COMPÉTENCES

- Connaissance approfondie du milieu municipal ou régional concernant l'inspection du territoire;
- Connaissance de la législation et de la réglementation gouvernementale applicables;
- Connaissance du territoire de la MRC de Papineau;
- Capacité à œuvrer dans un environnement politique priorisant une approche client;
- Maîtrise de logiciels divers pour l'exécution de ses tâches (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, etc.);
- Maîtrise de la langue française orale et écrite;
- Connaissance du logiciel de géomatique ARCGIS et Bilinguisme constituent un atout.
- Autonomie;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Sens de l'organisation, de la planification et du contrôle de différents dossiers en même temps;
- Souci du détail et minutie;
- Recherche d'informations;
- Raisonnement analytique ;
- Habiletés en communication orale et écrite : rédaction, service à la clientèle, notamment.

TRAITEMENT

Poste permanent, temps plein (35 heures/semaine).

Selon la convention collective le traitement annuel (2023) est évalué entre 40 352 \$ et 54 995 \$ selon l'expérience du candidat retenu. Les modalités liées au contrat sont établies selon la convention collective.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature **au plus tard le vendredi 16 juin 2023 à midi** à la MRC de Papineau à l'adresse suivante : 266, rue Viger, Papineauville (Québec) J0V 1R0 ou par courriel : a.holleville@mrc-papineau.com

Seuls les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.